Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260126-DEL2026_01-DE

CORPS -NUDS

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :**
20 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six
Le lundi 26 janvier à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. PRIGENT Alain, Maire.

**Présents** : Alain PRIGENT, Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Jacqueline CHEVILLON, Philippe BOURRÉ, Nathalie AQUILINA, Evelyne MARSOLLIER, Solange PIEL, Sylviane PAUL, Yvon DANTEC, Franck HARDY, Jean-Michel DESMONS, Hubert MINNITI, Delphine AVIGNON, Stéphanie ARNAUD, Mickaël PRODHOMME, Vincent SEVAER, Marie GUEGUEN PRIGENT.

**Excusés :** Yvonnick DAVID (pouvoir à Alain PRIGENT), Jean-Yves DUCLOS (pouvoir à Jacqueline CHEVILLON), Bruno TRACOU (pouvoir à Franck HARDY), Laëtitia BOUGET (pouvoir à Hubert MINNITI), Nathalie ROBIC (pouvoir à Marie GUEGUEN PRIGENT).

**Secrétaire de séance** : Philippe BOURRÉ.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 – présents : 18 – votants : 23.

## 2026 – 001 – PERSONNEL
## TRANSFORMATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE EN POSTE D'AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM)

Laurent LISEMBART, 1er Adjoint en charge des finances, personnel, transport, développement économique et monde agricole donne lecture du rapport suivant :

Monsieur le Maire et les élus soutiennent les agents dans leur déroulé de carrière, notamment lorsqu'ils s'investissent dans la préparation d'un examen ou d'un concours.

Un agent titulaire en qualité d'adjoint technique et faisant fonction d'ATSEM est lauréat du concours d'ATSEM Principal de 2ème classe.

Afin de pouvoir nommer cet agent qui donne entière satisfaction dans l'exercice de ses fonctions, il convient de transformer le poste existant en poste d'Agent Spécialisé Principal de 2ème classe des Écoles Maternelles, comme suit :

| SITUATION ACTUELLE | | SITUATION NOUVELLE | | |
|---|---|---|---|---|
| **GRADE** | **TEMPS** | **GRADE** | **TEMPS D'EMPLOI** | **DATE EFFET** |
| Adjoint technique | 31/35ème | ATSEM Principal de 2ème classe | 31/35ème | 01/02/2026 |

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **VALIDE** la transformation de poste comme ci-dessus énoncé,
- **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence,

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260126-DEL2026_01-DE

- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires aux rémunérations et charges sociales se rapportant aux présentes décisions seront inscrits au budget communal aux chapitre et articles prévus à cet effet
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en place de cette délibération.

Fait et délibéré en séance le 26 janvier 2026
Le Maire,
Alain PRIGENT

